



# Commune de Lonay

## Plan général d'affectation

Approuvé par la Municipalité le 01.07.2008

Le Syndic : Le Secrétaire :

*C. Borel*  
*C. Borel*

Récapitulant les éléments soumis aux enquêtes publiques du 27.06.2008 au 01.08.2008 et du 23.09.2008 au 31.01.2009

Le Syndic : Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal de Lonay dans ses séances du 17.06.2008 et du 17.07.2008

Le Président : Le Secrétaire :

*J. Borel*  
*C. Borel*

Approuvé par le Département des infrastructures le 10 AVR. 2007

Le Chef du Département :

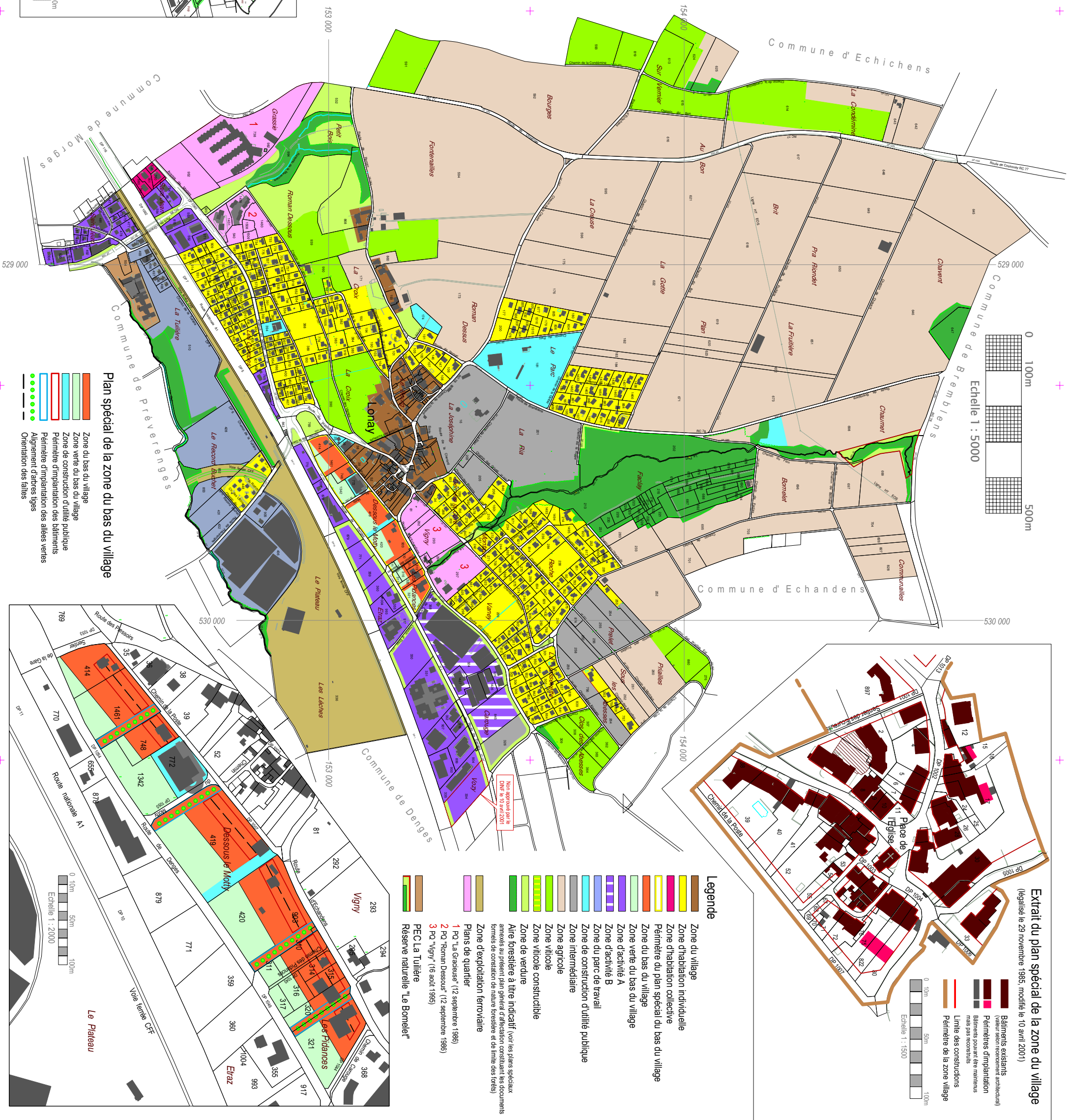
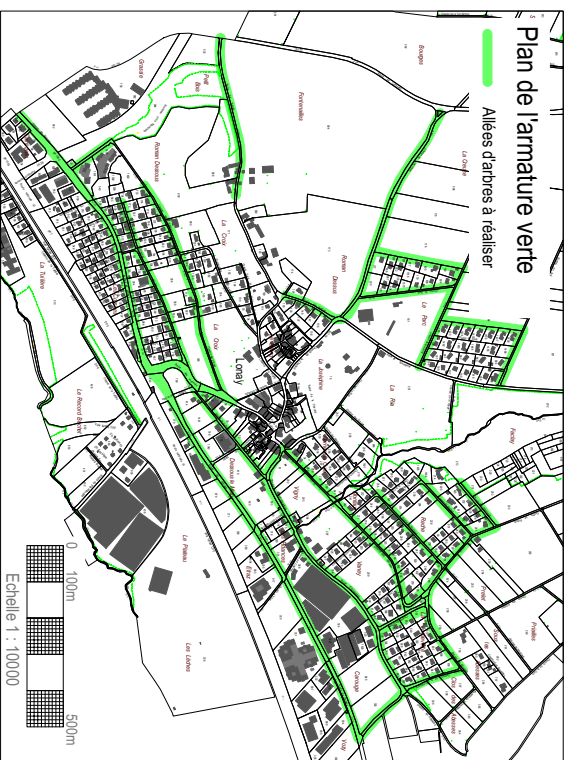
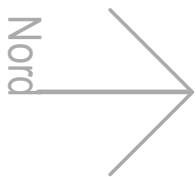
*J. Borel*

Février 2001

Bureau d'aménagement du territoire, JD, Urech, urbanista PUS, architecte EPH/SIVAS, rue Erming 6, 1003 Lauzanne, tél. 021 312 34 31, fax 021 320 95 68, e-mail: burz@urbanista.ch, champs de l'Inde - JD, Urech, L. Essig, JC, Rosser

Le plan général d'affectation de Lonay est constitué de trois documents indissociables :

- le présent plan,
- son règlement, et
- le plan spécial de la zone du village du 29 novembre 1985



### Plan spécial de la zone du bas du village

- Zone du bas du village
- Zone verte du bas du village
- Zone de construction d'utilité publique
- Périmètre d'implantation des bâtiments
- Périmètre d'implantation des allées vertes
- Alignement d'arbres tiges
- Orientaion des faltes

### Legende

- Zone du village
- Zone d'habitation individuelle
- Zone d'habitation collective
- Périmètre du plan spécial du bas du village
- Zone du bas du village
- Zone verte du bas du village
- Zone d'activité A
- Zone d'activité B
- Zone de parc de travail
- Zone de construction d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Zone viticole
- Zone viticole constructible
- Zone de verdure
- Aire forestière à titre indicatif (voir les plans spéciaux annexés au présent plan général d'affectation consultant les documents formels de constatation de nature forestière et de limite des forêts)
- Plans de quartier
  - 1 Pq "La Graculser" (12 septembre 1986)
  - 2 Pq "Roman Dessous" (12 septembre 1986)
  - 3 Pq "Vigny" (16 août 1995)
- PEC La Tuilière
- Réserve naturelle "Le Bomelet"

Extrait du plan spécial de la zone du village (legalisé le 29 novembre 1985, modifié le 10 avril 2001)

- Bâtimens existants (valeur selon recensement architectural)
- Périmètres d'implantation
- Bâtimens nouveaux (à maintenir mais pas reconstruits)
- Limite des constructions
- Périmètre de la zone village

Echelle 1 : 1500

Echelle 1 : 2000